

**Idesbald BYABUZE Katabaruka**

Bukavu le 28 juillet 2004

Chef de Travaux à la Faculté de Droit

Université Catholique de Bukavu

B.P. 285 Bukavu

République Démocratique du Congo

E-mail : [ideskat@hotmail.com](mailto:ideskat@hotmail.com)

Tél: 97 724 258

***Lettre ouverte au Gouvernement de la  
République Démocratique du Congo***

S/c. Son excellence Monsieur le  
Ministre des Affaires sociales, en  
séjour à Bukavu.

**Série DEBOUT CONGOLAIS**

**Objet : Le dénouement de la récente guerre de Bukavu**

N/ réf. : Idé. Doc. 06. LCC./ 04

Excellences Mesdames et Messieurs,

J'ai l'insigne honneur de vous adresser ma lettre mensuelle de la Série DEBOUT CONGOLAIS portant mes modestes réflexions après cette ennemie guerre qui vient d'éprouver de plus belle la Province du Sud-Kivu en général et la Ville de Bukavu en particulier.

Depuis une année, mes lettres et analyses comme celles d'autres compatriotes ainsi que les rapports alarmants des organisations à la basse n'avaient cessé de vous prévenir de l'imminence d'une nouvelle guerre à l'Est de notre cher pays.

Cette guerre, particulière par sa longue préparation décriée par tous ces milliers de sans voix congolais aurait pu cependant être étouffée dans l'œuf :

La Justice eut-elle été plus humaine et véritablement indépendante dans; l'affaire de l'ignoble assassinat du Président KABILA que des compatriotes accusés et poursuivis à tort ou à raison n'auraient pas trouvé refuge est appui auprès du Rwanda, souteneur incontesté des rebelles congolais; depuis huit ans.

Auriez-vous traité tant soit peu l'affaire des caches d'armes dans la Ville de Bukavu que : la brave Dixième Brigade et la Nation entière n'auraient pas été surprise; voici deux mois.

Votre décision dans l'affaire du Général Prosper NABYOLWA eut-elle semblé plus sage, moins partielle ou complice que l'insubordination des nouveaux seigneurs de guerre aurait été matée en temps utile.

L'impunité et l'élévation n'auraient-elles pas été érigées en récompenses aux auteurs de troubles que n'importe qui ne se permettrait pas n'importe quoi dans notre pays.

Et comme vous auriez dû vous y attendre, la Troisième guerre a bel et bien eu lieu, et malheureusement une fois de plus, à Bukavu, au Sud-Kivu.

Motivée à n'en point douter par les déjà vieilles velléités expansionnistes de quelques Etats voisins sur le nôtre ;

Mettant en scène les mêmes acteurs des guerres précédentes maquillant maladroitement leurs ambitions ;

Fondée sur la stratégie de la terreur sous ses pires formes, cette guerre marquera très longtemps la mémoire collective par la violence, la méchanceté et l'humiliation qui en font une particularité.

Comme en 1996 et 1998, des « Banyamulenge », vrais et faux, faux ou vrais, notoirement connus ou illustres inconnus, désormais véritables pèlerins de la guerre, ont accepté de faire la plus sale partie de la besogne : meurtres programmés, vols avec violence, coups et blessures volontaires, et, abomination, des viols collectifs sur tout ce qui pouvait ressembler à des corps de femmes, sans distinction d'âge !

Après ces ignominies et ces insultes graves à la Nation congolaise, les coupables ont entraîné dans leur fuite, femmes, enfants et vieillards, catégories de personnes faibles

et généralement innocentes devant servir en pareilles circonstances de boucliers humains ou de moyens de chantage.

Ainsi, du Rwanda voisin, le Sieur KADAGE, se disant Président et porte-parole de sa communauté, crie au génocide et pose à la Communauté internationale et aux autorités congolaises que vous êtes les préalables au retour sur la terre congolais :

1° Relever de leurs fonctions et faire partir de Bukavu, le Général-Commandant Félix MBUZA Mabe, ses principaux collaborateurs, et même, une haute autorité de la Monuc, les uns et les autres étant considérés comme des génocidaires !

2° La réintégration des postes occupés par eux depuis 1996 et récupérés par des Congolais.

3° La réparation et l'équipement à neuf des maisons de l'Etat et des particuliers occupées par eux depuis 1996.

4° Allouer un montant substantiel à chaque famille pour un nouveau départ dans la vie.

5° Faciliter à leurs enfants n'ayant pu passer les épreuves de fin d'année, le passage d'une classe à l'autre.

6° Organiser une sépulture digne de ce nom aux frères tombés sous les balles de la Dixième Brigade.

« Candidats au départ volontaire pour retour conditionné », ainsi pourrait être résumé ce nouvel épisode de l'épopée belliqueuse de certains « Banyamulenge » abhorrant la vie en communauté avec les enfants du grand Congo.

Excellences, les mesures actuellement envisagées ou décidées par vous pour dénouer cette terrible crise laissent perplexe :

En effet, comment comprendre que dans la précipitation générale au sommet de l'Etat, le Gouvernement élabore un projet de loi sur la nationalité en vue de contenter, mieux, de consoler un groupe qui fait valoir sa minorité dont elle use par ailleurs comme d'une, majorité absolue ?

Le Parlement lui-même, fait de députés nommés par décret présidentiel et sur le point de voter pareille loi pèse-t-il les conséquences juridiques, politiques et sociales d'une telle démarche ?

La priorité des priorités de l'agenda de Monsieur le Gouverneur de la Province du Sud-Kivu et le ballet incessant des délégations gouvernementale à Bukavu, ces derniers jours ne sont que supplications aux « Banyamulenge » à revenir avec la promesse de réaliser leurs exigences.

Quand ferez-vous aussi de vos priorités les autres victimes et malheureux Congolais de la dernière guerre : les femmes violées et humiliées ; ces milliers de familles appauvries après le méchant incendie du plus grand marché de la Province ; les familles orphelines d'un être bien-aimé ; les citoyens dépossédés de leurs biens de valeur ; les traumatismes moraux dont nous souffrons tous ?

La somme d'un million de dollars allouée à la réhabilitation de la Province et qui fait courir déjà des personnalités politiques dans tous les sens est-elle jugée suffisante pour vous pour soulager une population abandonnée à elle-même depuis près de dix ans ou pour redonner ses couleurs à une province méchamment détruite sans arrêt ?

Enfant du peuple congolais ; en droit, sinon obligé par pur patriotisme d'émettre quelque avis sur la marche de mon pays, je prends la liberté de vous formuler ces recommandations :

1° L'accélération du processus d'intégration pour la constitution d'une vraie armée républicaine capable de mettre fin à tout ce désordre.

2° La poursuite rapide de l'offensive militaire pour libérer complètement l'axe Kalehe-Nyabibwe qui semble être un nouvel Etat dans l'Etat.

3° Prendre en mains la situation par trop floue de Goma en particulier et du Nord-Kivu en général étant entendu que toutes choses restant égales, cette dernière province sera pour longtemps la base arrière des prochaines déstabilisations du Sud-Kivu et pourquoi pas du pays tout entier.

4° Surseoir au vote de la loi sur la nationalité en attendant que le peuple par referendum et par de vrais élus de celui-ci en décide souverainement.

Aucune disposition légale ne vous contraint ni ne vous autorise à brader la nationalité congolaise qui ne s'acquiert ni par l'usage des armes ni par des obscures négociations.

5° Laisser aux « Banyamulenge » désireux de devenir des Congolais en jurant de se conformer aux lois congolaises et aux exigences d'une cohabitation harmonieuse avec d'autres communautés, la liberté de choisir en temps voulu leur retour. Ne perdez pas de vue que la cohabitation forcée est source de conflits. Mais aussi, l'amende honorable et le pardon préparent la vraie paix. Les « Banyamulenge » ont-ils essayé un seul jour cet exercice de l'humilité ; du civisme, du patriotisme et de la foi chrétienne dont ils se targuent ? Au contraire, le triomphalisme, l'orgueil, la méchanceté et le mépris des autres sont pour eux des talents.

6° Comme pour les ex-FAR et autres Interahamwe, obtenir du Haut Commissariat pour les Réfugiés l'éloignement de nos frontières de ces milliers de combattants « Banyamulenge » devenus une menace à notre sécurité.

7° Installer ceux des « Banyamulenge » revenant dans notre pays dans d'autres villes et territoires afin que Bukavu et le Sud-Kivu cessent d'être le point de départ de leurs rébellions.

8° Laisser la Justice punir de manière exemplaire tous les auteurs des derniers événements ainsi que tous les coupables des crimes imprescriptibles de ces huit dernières années. Il ne sert à rien de légitimer l'impunité par de fausses lois amnistiant des odieux criminels. Pensez-vous comme moi aux femmes enterrées vivantes à Makobola et Kasika pour ne citer que ces deux cas parmi une multitude d'autres ?

9° Après avoir récompensé les inciviques pour leurs forfaits, fait unique dans l'Histoire des peuples, qu'il vous plaise de promouvoir en grades le libérateur de Bukavu, le Général Commandant précité et ses collaborateurs, et de les maintenir dans leurs fonctions actuelles, gage de la sécurité dans la Province.

10° Penser à la frustration et à la colère du peuple à la suite des décisions incohérentes de la part d'un gouvernement. En l'occurrence, l'éviction de l'équipe gouvernementale et l'humiliation du Ministre Antoine GHONDA dont le savoir-faire et les sentiments patriotiques ont été qualifiés d'incompétence par vous, nouvelle preuve que la quasi-totalité des autorités de cette Transition trouble faite d'anciens rebelles ne s'affranchira peut-être jamais de leurs parrains étrangers. Et moi de conclure que dans un rebelle congolais ne peut sommeiller un démocrate.

11° Ne pas faire de deux poids deux mesures en privilégiant les seuls « Banyamulenge ». Au contraire, faciliter et organiser le rapatriement en terre congolaise des centaines de milliers de réfugiés Congolais souffrant en Tanzanie, en Angola et partout ailleurs, caressant depuis de longues années le doux rêve d'un retour au bercail.

12° Après avoir enfin reconnu et déclaré que la Province du Sud-Kivu est sinistrée, faire bénéficier à celle-ci d'un statut particulier pour longtemps : facilités douanières, allègements fiscaux et parafiscaux, révision à la baisse des frais scolaires et académiques ainsi que tous autres traitements de faveur en vue de la relance de la vie économique et sociale.

Excellences, tout en vous remerciant de l'attention que vous daignerez accorder aux propos de votre compatriote que je suis ; croyant en Dieu, intellectuel et patriote, triple qualité qui ne me fait reculer devant rien, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à ma parfaite considération.

Idesbald BYABUZE Katabaruka,

~~Chef de Travaux \*~~

C.I. : - A Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale

- A Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Sud-Kivu
- Au Général-Commandant de la Dixième Brigade
- A Son Excellence Monsieur le Vice-Gouverneur en charge des questions administratives et politiques au Sud-Kivu

- A Son Excellence Monsieur le Vice-Gouverneur chargé des questions financières au Sud-Kivu
- A tous les Congolais épris de paix.